

Comme vous le savez, la communauté universitaire est en ce moment bien agitée !

Au delà de ce que relaient les médias, à savoir que cette agitation ne concerne que les enseignants-chercheurs et leurs statuts, la plupart des universités (81 sur 87) font aujourd'hui parties d'une grande coordination nationale dont les revendications vont bien au delà du mécontentement lié à l'application de ce nouveau décret.

Les voix des BIATOSS y ont d'ailleurs été largement écoutées et entendues !

Même les Présidents d'Université s'y mettent (ils sont aujourd'hui près de 30 à s'associer désormais au mouvement) et la CPU (leur ADBU quoi) a d'ores et déjà pris position elle aussi.

Nous constatons, nous de notre côté, que même si notre voix s'entend aux "instances", elle reste - ou semble rester - minoritaire dans les actions et la représentation dans les universités (pas concernés, combat de profs...).

Nous avons donc, nous, personnel en grève de la BULCO, décidé de diffuser sur la liste SUPEB (désolée pour l'encombrement) ce qui nous soutien et nous anime dans cette nouvelle mobilisation.*

Le Personnel en grève de la Bibliothèque de l'Université du Littoral-Côte d'Opale.

COMMUNIQUE DU PERSONNEL EN GREVE DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D'OPALE Boulogne - Calais - Dunkerque - Saint-Omer

Pourquoi sommes nous en grève aux côtés des enseignants chercheurs, du personnel administratif et technique et des étudiants de l'ULCO ?

La loi LRU, dans son ensemble et dans ses décrets d'application, ne touche pas uniquement le statut des enseignants-chercheurs ni la formation des enseignants via la suppression des IUFM et la mastérisation. Nous, personnel de bibliothèque de l'université, sommes également concernés par les enjeux qui agitent l'avenir des universités en France en général, celui des universités de proximité, comme l'ULCO, en particulier.

UNIVERSITE EN PERIL = BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE EN PERIL

Université et bibliothèque universitaire sont étroitement interdépendantes. Il n'est pas imaginable de concevoir une entité sans l'autre. Or, l'« autonomie » visée par la loi Pécresse a pour conséquence de priver les universités de proximité de moyens à la hauteur de leurs besoins spécifiques. Il n'est pas « irresponsable » de penser qu'à terme ces universités disparaissent, la concurrence voulue par le gouvernement n'allant pas dans le sens de l'ULCO mais bien plus dans celui des grandes universités. Si l'ULCO disparaît, qu'en sera-t-il de la BULCO et de son personnel ? **Serons nous, pour les titulaires, dispatchés entre les différentes universités de la région ou de France ?**

RECHERCHE EN PERIL = BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE EN PERIL

Si au mieux les universités de proximité conservent leur public de licence, il est probable que les laboratoires de l'ULCO et les chercheurs qui y travaillent migrent vers des pôles plus attractifs. Or ce sont les laboratoires de recherche qui font vivre une université et sa bibliothèque. La BULCO se réduirait-elle alors à procurer de la documentation de niveau 1 seulement, telle un CDI de lycée ? Qu'en sera-t-il des politiques documentaires mises en oeuvre sur nos sites et qui visent notamment à procurer de la documentation scientifique d'un haut niveau aux chercheurs ? L'expertise scientifique des bibliothécaires est directement menacée.

Pour la défense d'un service public de l'éducation de qualité, nous réclamons des moyens financiers, la titularisation du personnel contractuel, des créations de postes dans la filière bibliothécaire et nous nous associons aux motions votées par la coordination nationale des universités contre la loi LRU

GLOBALISATION DU BUDGET = RESSOURCES DOCUMENTAIRES EN PERIL

Avec la loi LRU, le budget fléché pour les bibliothèques disparaît. Désormais, les ressources des BU sont fixées par les présidents des universités.

Or, dans un budget restreint avec des priorités à définir, comment garantir que l'université accorde une place de choix aux ressources documentaires ? L'appauvrissement de nos universités ira de pair avec l'appauvrissement de nos bibliothèques. Depuis des années nos collègues se débattent déjà dans des contraintes budgétaires serrées, devant régulièrement sélectionner les abonnements de périodiques à supprimer. Ces choix drastiques seront encore plus aigus dans les années à venir. Comment les bibliothécaires vont-ils pouvoir pallier le manque de moyens pour répondre aux besoins documentaires des étudiants et des enseignants ?

GLOBALISATION DU BUDGET = PERSONNEL EN PERIL

Dans notre bibliothèque, mais comme dans bien d'autres, la part du personnel contractuel est particulièrement importante (16 contractuels, 39 titulaires) et absolument nécessaire pour répondre aux nécessités de service. Or il est à craindre que ce personnel soit la variable d'ajustement budgétaire de l'université.

Pourtant les missions des BU augmentent et le manque de personnel se fait de plus en plus ressentir :

- **pour élargir les horaires d'ouverture** comme le demande le gouvernement (qui souhaiterait que les BU ouvrent de 8h à 20h en semaine et le samedi toute la journée... mais sans création de postes !). Depuis l'année dernière, 3 départs de contractuels n'ont pas été remplacés

- **pour assurer les cours de méthodologie documentaire** mis en place dans le cadre du plan Pécresse « Réussite en Licence » (204 heures de cours donnés en 2007-2008 avec du personnel de catégorie A, B, C et des contractuels et perspectives d'accroissement de ces cours). Si le personnel est convaincu de l'utilité de ces formations aux outils de recherches, il réclame également le déploiement de moyens financiers pour cette mise en oeuvre.

Le personnel est en nombre insuffisant et assure des tâches de plus en plus lourdes qui dépassent les cadres des missions statutaires dévolues aux catégories B, C et contractuels, dont les salaires n'ont pas été augmentés contrairement à celui de certains hauts fonctionnaires...

CRAINTE POUR L'AVENIR DES METIERS DE BIBLIOTHEQUE

La spécificité de la filière bibliothèque est remise en cause, en particulier par le rapport Schwartz : budget dépendant du président de l'université, mais aussi **absorption du personnel de bibliothèque dans le personnel ITARF.**

A l'avenir un enseignant chercheur pourrait occuper un poste de conservateur, et les directeurs des grandes bibliothèques ne seraient plus forcément choisis parmi les conservateurs. Ces dispositions nient totalement la qualification et l'expertise qui incombent à ces postes .

De même, le projet de fondre le corps des catégories B et C dans le corps des ITARFS, s'il a été reporté, est toujours d'actualité : si la BULCO ferme ou réduit ses sites, peut-être les magasiniers seront ils « recyclés » dans les personnels techniques ou administratifs de l'université. Ces métiers correspondent-ils aux qualifications qu'ils ont acquises et validées par un concours ?

Plusieurs d'entre vous ont déjà reçu ce message des collègues de la Bibliothèque de l'Université du Littoral-Côte d'Opale, diffusé par divers canaux professionnels, SUPEB, SUCAT, ...

Mais l'action engagée par ces collègues mérite d'être connue vraiment partout, elle peut servir d'exemple dans d'autres établissements.

Le SNASUB-FSU apporte tout son soutien à la grève engagée par le personnel de la BULCO et appelle les personnels des autres établissements à amplifier cette action, et, bien sûr, à participer massivement aux manifestations de ce jeudi 19 février.

Anne-Marie Pavillard

Mercredi 18 Février 2009

Le secteur Bibliothèques du Snasub - FSU est animé par [Anne-Marie Pavillard](#)

SNASUB - FSU

SYNDICAT NATIONAL
DE L'ADMINISTRATION
SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE
ET DES BIBLIOTHÈQUES



Le SNASUB/FSU au service des personnels administratifs, ITRF et des Bibliothèques de l'académie d'Amiens